

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PRÉSENTATION DU CURSUS

EN VIGUEUR DEPUIS LA RENTRÉE 2022-2023

COMPOSITION DU BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS¹ répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre possibilités de configuration. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

Configuration 1	Configuration 2	Configuration 3	Configuration 4
Pilier renforcé 120 ECTS	Pilier principal 90 ECTS	Pilier secondaire 60 ECTS	Pilier principal 90 ECTS
		Pilier secondaire 60 ECTS	
	Pilier principal 90 ECTS	Pilier secondaire 60 ECTS	Pilier secondaire 60 ECTS
Pilier secondaire 60 ECTS		Pilier secondaire 60 ECTS	Pilier minimal 30 ECTS

COMPOSITION D'UN PILIER

Les enseignements de chaque pilier sont regroupés dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

¹ European Credit Transfers System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

DÉROULEMENT DU BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines s'effectue en principe sur trois ans. Il est donc recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Au début de chaque semestre, les étudiant-e-s s'inscrivent aux enseignements qui composent leurs piliers en respectant les indications et les recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre. Ces recommandations se trouvent dans les plans d'études. Ceux-ci distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement.

Chaque année, le programme des cours est mis à jour pour chaque pilier. Ce programme détaille l'offre annuel des enseignements qui composent les différents plans d'études. Les enseignements qui s'y trouvent sont semestriels et obligatoires, sauf indication contraire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les crédits sont pris en compte une fois l'évaluation de l'enseignement réussie. Les modalités de l'évaluation sont fixées par le programme des cours et précisées dans le descriptif des cours. Les évaluations sont de deux types. Premièrement, les évaluations peuvent prendre la forme d'un *examen de session*. Les examens, oraux ou écrits, sont organisés par le secrétariat de la Faculté des lettres et sciences humaines. Ils donnent lieu à une note et se déroulent lors de sessions annuelles prédéfinies. Trois sessions jalonnent l'année académique : une première en janvier, une deuxième en juin et une dernière de rattrapage en août-septembre. Deuxièmement, les enseignements peuvent être validés par une *évaluation interne*. Notée ou non notée, l'évaluation interne est organisée par les responsables de l'enseignement. Elle peut prendre différentes formes : test écrit, présentation orale, dissertation, etc. Les modalités de l'évaluation interne et les délais à respecter sont précisés dans le descriptif des cours.

En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit :

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée ;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début du semestre.